

BTS SE EPREUVE E6.2 Extraits du référentiel

Préparation de l'épreuve

Associées à la planification des tâches, les revues de projets balisent le déroulement du travail des élèves. Elles permettent d'évaluer la compréhension du problème posé et l'organisation du travail au sein de l'équipe et de façon prospective, la stratégie de mise en œuvre des solutions constructives proposées ainsi que la procédure de recette. **Pour chaque candidat, l'évaluation débouche sur une appréciation du travail réalisé et souligne son implication au sein de l'équipe et son degré d'autonomie.**

Au cours de sa formation, le candidat s'approprie le contenu le sujet en s'appuyant sur des expérimentations. Cette analyse lui permet de proposer une organisation fonctionnelle et structurelle validée au cours de la première revue de projet.

La maquette fabriquée est validée sur poste de travail avec tests au regard du cahier des charges. **La maquette réalisée permet donc une validation fonctionnelle du cahier des charges.** Si les structures ne sont pas obligatoirement celles retenues lors de la réalisation du produit définitif, elles devront permettre le respect des spécifications des grandeurs traitées et des principales contraintes technico économiques et réglementaires.

Déroulement de l'épreuve.

Le dossier réalisé par le candidat, **limité à 30 pages**, comprend entre autres les **schémas fonctionnels** permettant de situer les structures présentées, **le schéma structurel, la structure logicielle, le dossier de fabrication, les procédures de tests prévues et réalisées** sur la maquette ainsi qu'une appréciation globale sur le comportement du candidat notamment lors des revues de projet.

La commission d'interrogation est composée d'un professeur d'électronique, d'un professeur de physique appliquée et d'un membre de la profession. La commission d'interrogation aura procédé à une lecture attentive du dossier avant le début de l'épreuve.

Modalité de l'épreuve

Épreuve orale ; durée : 1 h; coefficient : 5

La commission d'interrogation est composée d'un professeur d'électronique, d'un professeur de physique appliquée et d'un membre de la profession. Le dossier est à la disposition de la commission d'interrogation au moins huit journées pleines avant le début de l'épreuve. La commission d'interrogation aura procédé à une lecture attentive du dossier avant le début de l'épreuve.

L'unité d'épreuve E 6.2 comprend deux phases d'évaluation distinctes.

Phase 1 : Exposé d'une durée 15 minutes, suivi d'un entretien de 15 minutes.

Cette phase permet d'évaluer les compétences C1, C2, C3.

Le candidat présente le dossier et sa maquette pendant 15 minutes, en privilégiant les travaux qu'il a personnellement réalisés. Au cours de cet exposé, le candidat ne sera pas interrompu par la commission d'interrogation.

Au cours de l'entretien de 15 minutes qui suit, la commission d'interrogation se fait préciser les points à approfondir, apprécie la démarche du projet dans le cadre de l'activité qui lui a été confiée, recherche la cohérence des procédures de tests avec les nouvelles structures proposées.

Phase 2 : Entretien d'une durée de 30 minutes sur le poste de travail

Cette phase permet d'évaluer la compétence T2

La commission d'interrogation demande au candidat de mettre en œuvre une ou des procédures de test qu'il préconise pour valider le bon fonctionnement de la maquette. Au cours de cette phase, la commission d'interrogation apprécie la cohérence des mesures au regard des contraintes du cahier des charges et la validité de celles-ci. La commission d'interrogation est assistée pendant ses travaux par un professeur "ressource" de l'établissement.

La note finale privilégie les aspects du génie électronique. Elle est répartie ainsi :

- exposé + dossier : 2 points de coefficient affectés à partir des compétences C1 et C2
- mesure sur la maquette : 1 point de coefficient affecté à partir de la compétence T2
- maquette : 2 points de coefficient affecté à partir de la compétence C3

Le candidat n'ayant pas fourni de maquette se verra attribuée la note zéro à la sous épreuve U6.2.